

Division des Examens
& Concours
DEC 3
Bureau des Concours
Réf. : 02 -2024/DEC3
Affaire suivie par :
Elsa CHANDELY
Gestionnaire CAFFA-CAFIPEMF
Tél : 05 94 27 20 87
Mél : elsa.chandely@ac-guyane.fr

Route de Baduel BP6011
97306 Cayenne Cedex

Cayenne, le 02 octobre 2023

Le Recteur de Région Académique
Recteur d'Académie de Guyane
Chancelier des Universités
Directeur Académique des Services
de l'Éducation Nationale

Arrêté d'ouverture de la session et du registre d'inscription à l'examen visant à l'attribution du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique session 2024.

Vu l'arrêté du 20 juillet 2015 fixant l'organisation du Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique.
Vu la circulaire n°2015-110 du 21 juillet 2015 paru au bulletin officiel n° 30 du 23 juillet 2015.

ARRETE

ARTICLE 1 :

Une session d'examen en vue de l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA) destiné aux enseignants du second degré est autorisée pour l'année 2024.

ARTICLE 2 :

Le registre des inscriptions est ouvert **du 02 octobre 2023 au 27 octobre 2023** inclus.
Le retrait des dossiers d'inscription se fera à partir du 02 octobre 2023 auprès du Rectorat site de Cépérou, à l'accueil de la Division des Examen et Concours, place Léopold Héder, à Cayenne, ou en ligne à l'adresse suivante <https://www.ac-guyane.fr/certificat-d-aptitude-aux-fonctions-de-formateur-academique-caffa-121567>.
Ce dossier, dûment complété devra être déposé à la même adresse pour le **27 octobre 2023** midi au plus tard ou minuit si confié aux services postaux (cachet de la poste faisant foi). Ces dates sont impératives et aucune dérogation ne sera accordée.

ARTICLE 3 :

Les rapports d'activité ainsi que les mémoires devront être transmis par mail sous format PDF au plus tard **le lundi 15 avril 2024**.

Attention : À partir de la session 2024, il ne sera organisé qu'une session unique.

ARTICLE 4 :

Le secrétaire général d'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Recteur et par délégation,

Le Secrétaire Général Adjoint
Directeur des
Philippe DULBECCO
fonctions Support


Bruno PIERRE-LOUIS